

Lyon, le 15 septembre 2023

Signature de la Convention d'objectifs et de moyens d'OPCO Mobilités en présence de Carole Grandjean, Ministre déléguée chargée de l'Enseignement et de la Formation professionnels

Le jeudi 14 septembre, sur le Village des Métiers de la Mobilité lors des WorldSkills France 2023, Carole Grandjean, Ministre déléguée chargée de l'Enseignement et de la Formation professionnels, Bertrand Mazeau, Président d'OPCO Mobilités et Patrice Omnes, Directeur général, ont signé la Convention d'objectifs et de moyens pour les trois années à venir.

Par ce contrat, l'État et OPCO Mobilités partagent une ambition commune et s'engagent dans la mise en œuvre de quatre priorités.



De gauche à droite : Bertrand Mazeau, Président d'OPCO Mobilités, Carole Grandjean, Ministre déléguée chargée de l'Enseignement et de la Formation professionnels, Patrice Omnes, Directeur général d'OPCO Mobilités, et Stéphane Rémy, sous-directeur des politiques de formation et du contrôle à la DGEFP et commissaire du gouvernement d'OPCO Mobilités, lors de la signature Convention d'objectifs et de moyens lors des WorldSkills France à Lyon le 14 septembre 2023.

« La formation aux métiers des transports et mobilités doit intégrer les enjeux de transition énergétique, d'égalité femmes-hommes et de meilleure inclusion de tous, souligne Carole Grandjean, Ministre déléguée chargée de l'Enseignement et de la Formation professionnels. Cette première signature de convention avec OPCO Mobilités, pour la période 2023-2025, permettra de concrétiser cette ambition commune. »

« Signer notre convention lors des Worldskills France 2023 est un symbole important. Cela témoigne de l'engagement de notre OPCO pour la promotion et la valorisation des métiers de l'automobile, de la logistique, des services et du transport », se réjouit Bertrand Mazeau, Président d'OPCO Mobilités.

« Les actions en lien avec la transition énergétique seront au cœur de notre stratégie d'ici 2025, précise Patrice Omnes, Directeur général d'OPCO Mobilités. Nous devons anticiper et accompagner les entreprises et les salariés au plus près du terrain grâce à nos implantations en métropole et désormais en Outre-mer. »

Priorité 1 : Déployer une action globale en lien avec la transition énergétique et environnementale

Le rôle de l'OPCO dans l'accompagnement des entreprises et des organismes de formation se renforce sur l'anticipation et l'accompagnement des impacts liés aux transformations énergétiques. Si le plan de développement des compétences reste une priorité, les accompagnements en gestion des emplois et des parcours professionnels en entreprise (GEPP) proposés aux entreprises seront également développés, avec à terme 1 200 entreprises bénéficiaires par an.

Priorité 2 : Consolider le développement de l'apprentissage

Après la très forte croissance des dernières années de l'apprentissage dans les métiers de la mobilité, deux priorités émergent : la consolidation des acquis et l'amélioration de la qualité. À ce titre, OPCO Mobilités renforcera ses dispositifs de formation des tuteurs et maîtres d'apprentissage et accroîtra son soutien financier à l'investissement au profit des CFA.

Priorité 3 : Amplifier les actions de promotion de métiers en lien avec la résorption des difficultés de recrutement

Les difficultés de recrutement des entreprises sont aujourd'hui un frein à leur croissance et emportent des conséquences au-delà des entreprises de la mobilité. OPCO Mobilités amplifiera ses actions de promotion et développera les outils mis à disposition de ses partenaires. Une attention particulière sera apportée à la féminisation des métiers de la mobilité.

Priorité 4 : Renforcer les études et la prospective

Dans la période de mutation accélérée des technologies et des usages, l'offre de service aux Branches et aux entreprises permettant d'anticiper ces changements est une priorité. Les moyens affectés à ces actions seront accrus et l'observatoire d'OPCO Mobilités sera développé. En complément et en appui des démarches de branches, OPCO Mobilités engagera une série d'études sectorielles (études 360°) visant à mieux identifier les raisons de ces difficultés pour proposer des réponses adaptées à chaque branche, et des actions de promotion des métiers globales ou sectorielles seront accentuées.

À

propos

d'OPCO

Mobilités

OPCO Mobilités est l'opérateur de compétences en charge de la formation et la transition professionnelle des métiers de la Mobilité – automobile, logistique, services et transports. Centré sur le renouvellement de la population active et l'adaptation permanente des compétences des salariés, OPCO Mobilités assure le financement du plan de développement des compétences et de l'alternance, l'appui aux branches pour l'anticipation des métiers et des qualifications, la création des certifications et la promotion des métiers ; avec une ambition : contribuer à structurer l'emploi et les compétences des métiers, des personnes et des marchandises, s'inscrivant pleinement dans les enjeux des transitions numériques, énergétiques et écologiques.

Avec un budget de plus de 1,3 milliard d'euros, OPCO Mobilités agit auprès de 140 000 entreprises (issues de 17 branches professionnelles), 1,67 million de salariés et 90 000 alternants. Reposant sur un fort maillage territorial en France métropolitaine, Guadeloupe, Martinique, Guyane et la Réunion comme sur un effectif de plus de 500 salariés, OPCO Mobilités assure également un service de proximité auprès de toutes les entreprises et notamment auprès des TPE-PME.
<https://www.opcomobilites.fr>